



COMMUNIQUÉ CFTC DGFIP

CHSCT DU 24/06/2020

Le PV du 6 mai a été acté sans le consentement de toutes les OS.

La Direction précisera les modifications voulues par les organisations syndicales, dans le prochain PV.

Le PV du 27 mai est approuvé.

Point sanitaire :

Dans la région centre, entre le 13 et le 19 juin, il y a eu 6437 tests pratiqués et seuls 65 sont positifs. L'épidémie est en régression.

A la DDFIP, 3 agents sont en ASA pour raison de santé dont 1 qui devrait reprendre début juillet. , 25 télétravailleurs pour raison médicale qui reprennent peu à peu en présentiel.

Les visites médicales ont repris (visite suite au déconfinement ou travail à temps partiel.)

Situation des effectifs :

Le taux de présentiel est remonté progressivement à 64 % sur site. Il y a 6 ou 7 personnes en ASA garde d'enfant ou raison de santé.

Mise en œuvre du déconfinement :

Sur les priorités 1 et 2, on est à 100%.

Tout est rouvert au public dans le respect des consignes sanitaires. Des affiches et des stickers ont été fournis dans chaque site. Grâce aux vigiles recrutés, il y a peu de monde dans les halls d'accueil. Le flux d'usagers est assez régulier 363 à Blois, 110 à Romo, 64 à Vendôme et 69 toutes trésoreries confondues.

La Direction a rappelé que la priorité est d'assurer la distanciation. Le plexiglass n'est utilisé qu'en dernier recours.

Concernant, la brigade de vérification, les bureaux sont réagencés et des masques ont été fournis au responsable.

Création du SDIF :

Actuellement, ce sujet déjà abordé en CTL, soulève les mêmes problématiques de transfert de poste, soit 1B et 1 C suivent la mission et 2 emplois C sont transférés de Romo à Blois.

Une antenne à Vendôme persistera 1 an jusqu'à la retraite programmée de l'Agent. Le 2ème agent sera intégré au SIP à ce moment là.

Une lettre d'engagement sera envoyée par la Direction aux Agents concernés, comme ce qui a été fait pour Vendôme.

L'accueil du SDIF se fera au rez de chaussée. Deux vacataires vont réorganiser l'espace à Blois afin d'accueillir les archives de Romo et de Vendôme.

Fortes chaleurs ou/et Canicule :

Le covid-19 ne permet pas l'utilisation des ventilateurs, reste préconisé les stores thermiques, les bouteilles d'eau fraîche, brumisateurs, télétravail... La Direction suggère de se rapprocher de son Chef de Service, dans ce cadre. Pour des raisons sanitaires, les fontaines à eaux ne seront pas autorisées.

La CFTC DGFIP Loir et Cher aurait souhaité que le protocole des horaires aménagés en canicule, soit envisagée dans le cadre de cette période inédite et regrette le retrait des fontaines à eaux utilisées, par ailleurs, dans la région.

Présentation du DUERP :

Le DUERP cette année contiendra un point conséquent sur la situation inédite du COVID-19. Actuellement, seul 1/3 des recueils ont été déposés par les chefs de service. Pour l'instant, beaucoup d'inquiétudes sont liées aux départs en retraite, mutations et création du SDIF.

Questions diverses :

Suite aux fiches, il est rappelé que les usagers doivent être raccompagnés. Des lettres de mises en garde vont être faites suite aux fiches de signalement.

La Direction a rencontré des difficultés de livraison sanitaire (serviette en papier et autres) liées aux délais incompressibles entre la commande et la réception.



Prochain groupe de travail le 15 septembre à 13h30

Prochain CHSCT le 6 octobre à 14h.

Conclusion de ce CHSCT à 11h35

L'équipe locale CFTC DGFIP Loir et Cher